



<http://www.territorial.fr/home/actualites.nsf/vactus/ResWeb>



NOUS CONTACTER	VOTRE COMPTE	RECHERCHER	AGENDA			
-----------------------	---------------------	-------------------	---------------	--	--	--

EMPLOI
OFFRES D'EMPLOI
DEMANDES D'EMPLOI
CONCOURS
PUSH EMPLOI
RECRUTEMENT
RESEAUX
ACTU DES RESEAUX
MAILING LISTES
VE ASSOCIATIVE
MARCHES PUBLICS
INFOSPORT
ASSOCIATIONS PRO
PUBLICATIONS
PRESSE
OUVRAGES
RECHERCHER
COMMANDER
TELECHARGER

Le réseau professionnel "Web & Informatique" est animé par l'Apronet, @ssociation des PROFESSIONNELS InterNET des collectivités publiques locales (apronet.asso.fr)

RÉSEAUX - Actualités hebdomadaires

■ Web & Informatique

- Edito : La campagne de communication pour la politique de lutte contre la fracture numérique : les contribuables mettent la main à la poche une fois de plus (09/12/2003)
- Edito : Des idées à creuser pour lutter contre la désertification des communes rurales : le cas de la fermeture des bureaux de postes (02/12/2003)
- « E-citoyenneté » : Une borne interactive dans les cimetières (09/12/2003)
- Un site internet fort utile pour les services techniques et les citoyens (09/12/2003)
- Culture : la visite virtuelle du château de fontainebleau (09/12/2003)
- Culture : Nouveauté technologique : un logiciel de numérisation des peintures originales de tableaux au musée Toulouse-Lautrec d'ALBI (09/12/2003)
- Un site internet à mettre dans vos favoris : tout sur les téléphones mobiles (09/12/2003)
- Agenda : l'e-administration dans les collectivités locales (09/12/2003)
- « e-administration » : les impôts en ligne (02/12/2003)
- Education : des réseaux d'atelier d'écriture en ligne (02/12/2003)
- e-citoyenneté : le site du téléthon (02/12/2003)
- « e-démocratie » : un site pour les jeunes (02/12/2003)
- Expérience de collectivités : la ville du Grand-Quevilly (02/12/2003)

Toutes les actus

- [Communiqués de presse](#)
- [Bulletin RH](#)
- [Les actus de la Lettre](#)
- [Achats publics](#)
- [Communication](#)
- [Culture territoriale](#)
- [Documentation](#)
- [Economie](#)
- [Europe](#)
- [Finances](#)
- [Insertion - Formation](#)
- [Intercommunalité](#)
- [Juridique](#)
- [Marchés publics](#)
- [Politique](#)
- [Secrétaires de mairie](#)
- [Sécurité urbaine](#)
- [Social](#)
- [Technique](#)
- [Web & Informatique](#)

Edito : La campagne de communication pour la politique de lutte contre la fracture numérique : les contribuables mettent la main à la poche une fois de plus (09/12/2003)

Grâce à la pugnacité de ZDNet, nous connaissons désormais le montant du budget alloué pour la campagne publicitaire « Internet déclaré d'utilité tout public » : 1,5 millions d'euros financés par le Ministère de l'industrie et celui de recherche pour quelques cinq millions de dépliés et de spots radio dont le thème majeur est l'utilité d'avoir un ordinateur connecté à internet chez soi.

Quelle aubaine pour les constructeurs de matériel informatique et autres Fournisseurs d'Accès à Internet ! sachez que le logo gouvernemental sera apposé sur leurs emballages apparemment aux frais de la princesse ; en contrepartie ces sociétés s'engagent via une charte que je n'ai pu me procurer à proposer des prix attractifs mais en y regardant de plus près les tarifs proposés coïncident aux fourchettes actuelles du marché.

Sans vouloir être mauvaise langue, après la lettre du 1er ministre adressée à tous les français, la campagne de communication pour l'ANPE ou les Assedic (je ne sais plus) en pleine période budgétaire, il y a certainement des agences de communication qui tirent leur épingle du jeu...

La lutte contre la fracture numérique (cf : le financement par des collectivités territoriales des infrastructures de haut débit, d'E.P.M...) revient décidément bien chère aux contribuables !



Allez je vais encore plus sarcastique : à quand une campagne de communication pour la mise en avant de la politique de lutte contre les inondations : les sinistrés apprécieront.

N.B : ils auraient pu utiliser des listes de diffusion, des courriels...dont le coût est moindre.

Thierry BUFFY



Edito : Des idées à creuser pour lutter contre la désertification des communes rurales : le cas de la fermeture des bureaux de postes (02/12/2003)

Le problème est désormais récurrent : comment les maires des communes rurales peuvent-ils combattre la désertification de leurs villages ?

Obéissant à des impératifs de rentabilité, les bureaux de postes ferment à tour de rôle alors qu'ils représentent un service de proximité vital pour le maintien des populations rurales.

Certains maires ont parfois mis la main à la poche voire mettre à disposition un employé afin d'assurer le maintien de leurs bureaux de poste et la survie (le mot n'est pas trop faible) de leurs communes.

Pourtant grâce aux T.I.C, des solutions doivent ou peuvent exister : certaines communes ont déjà mis en place des télé procédures avec d'autres administrations comme les C.A.F, l'ANPE, les Assedic ; pourquoi ne pas envisager une telle collaboration avec la Poste d'autant plus que cette dernière a déjà oeuvré dans le développement des T.I.C ; certaines opérations, certaines transactions peuvent certainement être réalisées à distance.

Bien entendu cela ne remplacera pas la présence d'un bureau de poste avec tous ses aspects humains mais comment aider les personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent assumer un trajet de plus de 20 km pour accéder à ce service public ?

Un peu d'ingéniosité, des équipements informatiques (le coût peut être moindre surtout que d'autres collectivités voire la poste peuvent participer) de la part des élus locaux peuvent atténuer ce fléau.

Thierry BUFFY



« E-citoyenneté » : Une borne interactive dans les cimetières (09/12/2003)

Une société (pour ne pas la nommer : **Ultimédia**) vient de concevoir une borne interactive d'orientation pour aider les personnes concernées et résoudre ce souci.

D'un point de vue pratique, les gens ou les fleuristes (pour le dépôt de fleurs de personnes éloignées) doivent indiquer un nom pour qu'un plan du cimetière et l'emplacement de la sépulture apparaissent.

Précisons que cette borne est traitée anti-graffitis (par les temps qui courent malheureusement...) et offre la possibilité de laisser un message de condoléances, de souvenir voire de découvrir la biographie d'un défunt.

Cette excellente idée a été mise en place dans le cimetière de Saint-André-la-Roche commune située dans le département des Alpes-Maritimes.

www.saintandredelaroche.com/

<http://www.ultimedia.fr/indexfr8x6.htm>



Un site internet fort utile pour les services techniques et les citoyens (09/12/2003)

Je ne peux que vous parler avec intérêt de ce site et de son utilité ; en effet, résidant et travaillant dans la ville d'Agde (34 - Hérault), nous avons donc connu et affronté les affres des inondations de la semaine du 1 au 4 décembre 2003 (point culminant : jeudi 4 décembre 2003) ; en complément de tous les systèmes d'information et de prévention efficaces, j'ai pris connaissance de ce site (source : Antenne2 - émission : « Télématin ») qui m'a permis d'avertir certains de mes employés résidant à l'extérieur de pouvoir ou non de rejoindre leur domicile ; fort de cela j'ai transmis ce site à l'attention de mes collègues techniciens et l'ai mis en exergue dans l'E.PM dont j'ai j'assure la direction pour les usagers

Ce site indiquait les possibilités ou plutôt les impossibilités de déplacement terrestre par moyens automobiles des usagers : routes barrées, conseils de circulation...

Un grand nombre de collectivités et de leurs services techniques ont tout intérêt à l'utiliser : futures risques d'inondations, chutes de neige, autres risques...

N.B : certains modules sont payants mais comparer à l'utilité du service proposé la réflexion est de mise.

Reste aux collectivités de mettre en place une politique de communication efficace auprès de leurs citoyens.

<http://www.infotraffic.com/>



Culture : la visite virtuelle du château de fontainebleau (09/12/2003)

Ce château est devenu musée : sachez qu'il a été fréquenté durant huit siècles par des souverains tels que Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel, François 1er ..etc..

Des vues panoramiques avec photos à l'appui, un plan interactif, des informations pratiques et une rubrique d'actualités vous sont proposés.

Une bonne idée pour des week-ends culturels

www.musee-chateau-fontainebleau.fr



Culture : Nouveauté technologique : un logiciel de numérisation des peintures originales de tableaux au musée Toulouse-Lautrec d'ALBI (09/12/2003)

Un grand nombre de collectivités peuvent être concernés : il s'agit d'une information que j'ai captée au Journal Télévisé d'une chaîne publique ; une société française vient de réussir une première mondiale : réussir à numériser les peintures originales de tableaux exposés au musée Toulouse-Lautrec d'Albi.

Chacun sait le délicat problème que connaissent tous les responsables de musées du monde entier pour conserver intact les couleurs d'oeuvres d'art, les restaurer à l'identique suite au travail de sape et irrémédiable du temps.

Site du musée d'Albi : <http://www.mairie-albi.fr/arthisto/lieux/museetl.htm>



Un site internet à mettre dans vos favoris : tout sur les téléphones mobiles (09/12/2003)

Les élus et fonctionnaires territoriaux disposent presque tous d'un téléphone mobile ; voici un site d'informations fort utile créé par l'Association Française des Opérateurs Mobiles (A.F.O.M) qui vous apportera des tas de conseils de bon sens pour éviter de tenter les voleurs et s'il est trop tard, les démarches à entreprendre.

Il propose aussi de faire le point sur les études menées à propos de la dangerosité des antennes relais et des mobiles, enfin pour les personnes sans gêne qui font bénéficier tout le monde de leur sonnerie tonitruante et de leur conversation stérile, une rubrique traite des règles de bon, usage, de bonne conduite du mobile en société.

www.afom.fr

L'information a fait grand bruit et mérite que chacun s'y attarde spécialement si vous envisagez de mettre en place un système d'information par SMS ; l'association UFC - Que

Choisir vient de dénoncer des pratiques anti-concurrentielles en matière de prix par les opérateurs suivants : Orange, SFR et Bouygues Telecom. Facturé 0,15 , il ne coûterait que 0,02 € soit une marge de 82% ! le Conseil de la Concurrence a été saisi pour abus de position conjointe.

Informations et pétition en ligne : <http://www.quechoisir.org> ; une affaire à suivre.



Agenda : l'e-administration dans les collectivités locales (09/12/2003)

"Partenaires de l'administration électronique, venez débattre, échanger, partager autour de tous les enjeux de l'administration électronique en France et en Europe pendant 2 jours.

Il s'agit de la première manifestation européenne consacrée à l'e-administration dans les collectivités locales, les administrations de l'Etat, les établissements publics nationaux et la sphère santé.

Deux journées dédiées à l'administration électronique du secteur public et à la réforme des pratiques administratives qu'elle engendre. Un rassemblement unique en Europe des décideurs, prescripteurs, leader d'opinions, ordonnateurs et payeurs. mais aussi de l'ensemble des acteurs territoriaux et nationaux qui passent du stade de l'expérimentation à la mise en oeuvre sur le terrain, des bonnes pratiques de l'administration en réseau au service de l'utilisateur, de l'entreprise ou du citoyen.

Le premier forum Européen qui réunit l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par ces nouveaux enjeux.

Renseignements et inscriptions :

<http://www.forumadministrationelectronique.com/index.htm> "

<http://www.forumadministrationelectronique.com/tlchg.htm>



« e-administration » : les impôts en ligne (02/12/2003)

Le sujet ne prête certes pas à sourire mais le Ministre délégué au budget-Alain LAMBERT- a estimé à 1 million le nombre de déclarations de l'impôt sur le revenu déposées sur internet ; 600.000 citoyens ont télé-déclaré leurs revenus sur le portail du ministère soit six fois plus qu'en 2002 ; afin de familiariser les habitants aux T.I.C dont les télé procédures pourquoi ne pas mettre en place un tel service en collaboration avec les services fiscaux dans les E.P.M : accompagné de séances d'initiation, de formation préalables ce service représente un faible coût au regard de son utilité.



Education : des réseaux d'atelier d'écriture en ligne (02/12/2003)

Là aussi il s'agit d'un thème qui peut intéresser les responsables d'E.P.M en manque d'inspiration ; à l'occasion du 19ème salon du livre et de la presse jeunesse, un réseau d'atelier d'écriture en ligne est proposé aux adolescents grâce à un logiciel de création et d'écriture numérique.

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

www.arapa.net (découverte du logiciel)



e-citoyenneté : le site du téléthon (02/12/2003)

Toujours dans la continuité de suggestion aux citoyens de services multimédias dans les E.P.M, les citoyens peuvent faire des dons en ligne sur le site du téléthon ; l'an dernier 2,3 millions d'euros avaient été récoltés via internet.

www.telethon.fr



« e-démocratie » : un site pour les jeunes (02/12/2003)

Je termine ma litanie pour offrir aux usagers des E.P.M un site destiné aux jeunes : l'assemblée nationale propose un mini-site pour les élèves, les lycéens et enseignants dont le contenu traite de dossiers relatifs aux programmes scolaires ; le 1er concerne les OGM, le second à venir traitera les problèmes de la sécurité routière en attendant d'autres dossiers

<http://education.assemblee-nationale.fr>



Expérience de collectivités : la ville du Grand-Quevilly (02/12/2003)

Cette ville du département de la Seine-Maritime (26.000 habitants) développe une politique d'accès public et d'initiation à internet ; les jeunes comme les moins jeunes sont concernés : citons un Espace jeunesse avec un atelier multimédia, un centre d'initiation à l'informatique, une multimédiathèque et la connexion d'un ordinateur à internet pour chaque foyer de personnes âgées assorti d'une formation par semaine par un animateur ; un observatoire des NTIC a été mis en place regroupant enfants, enseignants, parents et élus.

www.ville-grand-quevilly.fr/

